



Evolutions de l'eS-KAP-Ad – Addendum 7

EVOLUTIONS ES-KAP-AD 4.12



Table des matières

1. Evolutions 4.10 => 4.12	3
1.1 Evolutions réglementaire	3
1.1.1 Avenant Tiers-Payant généralisé	3
1.1.2 Avenant Victimes d'attentat	3
1.1.3 Fiche réglementaire 154.....	3
1.1.4 Fiche réglementaire 156.....	3
1.2 Éléments corrigés	3
1.2.1 Personnalisation des tarifs	3
1.2.2 Utilisation d'actes personnalisés	3
1.2.3 Taille limite pour l'enregistrement des prescripteurs.....	3
1.2.4 Taille limite pour l'enregistrement des Bénéficiaires.....	3
2. Mise à jour de votre eS-KAP-Ad	4

1. EVOLUTIONS 4.10 => 4.12

Ce chapitre présente les évolutions de l'eS-KAP-Ad entre les versions 4.10 et 4.12 pour toutes les spécialités.

1.1 EVOLUTIONS REGLEMENTAIRE

1.1.1 AVENANT TIERS-PAYANT GENERALISE

Prise en compte des dernières évolutions de l'avenant Tiers Payant généralisé (report de la date d'application du TP AMO généralisé)

1.1.2 AVENANT VICTIMES D'ATTENTAT

Prise en compte de l'avenant victimes d'attentat.

1.1.3 FICHE REGLEMENTAIRE 154

Ajout du code prestation FOT pour les Orthoptistes

1.1.4 FICHE REGLEMENTAIRE 156

Evolution des coefficients du code prestation AMY pour les Orthoptistes.

1.2 ELEMENTS CORRIGES

1.2.1 PERSONNALISATION DES TARIFS

Une correction a été apportée sur la fonctionnalité de personnalisation des tarifs depuis le menu.

1.2.2 UTILISATION D'ACTES PERSONNALISES

Une correction a été apportée concernant l'utilisation des actes personnalisés.

1.2.3 TAILLE LIMITE POUR L'ENREGISTREMENT DES PRESCRIPTEURS

La limitation du nombre de prescripteurs a été renforcée à 99.

1.2.4 TAILLE LIMITE POUR L'ENREGISTREMENT DES BENEFICIAIRES

La limitation du nombre de bénéficiaires a été renforcée à 99.

2. MISE A JOUR DE VOTRE eS-KAP-AD

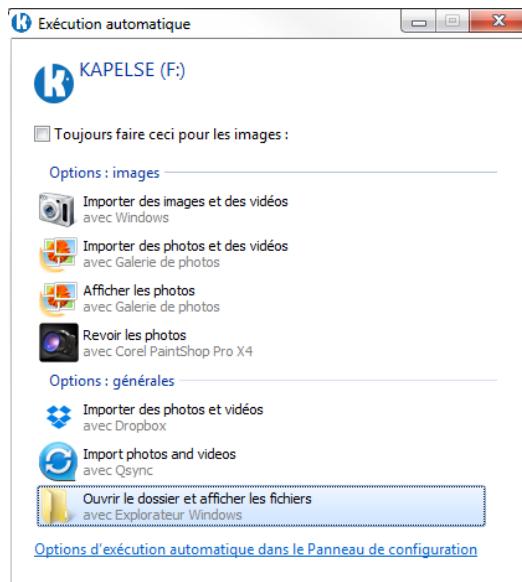
Une mise à jour consiste à copier un fichier .kap qui vous aura été fourni sur votre eS-KAP-Ad.

Votre eS-KAP-Ad doit être branché à votre poste de travail.

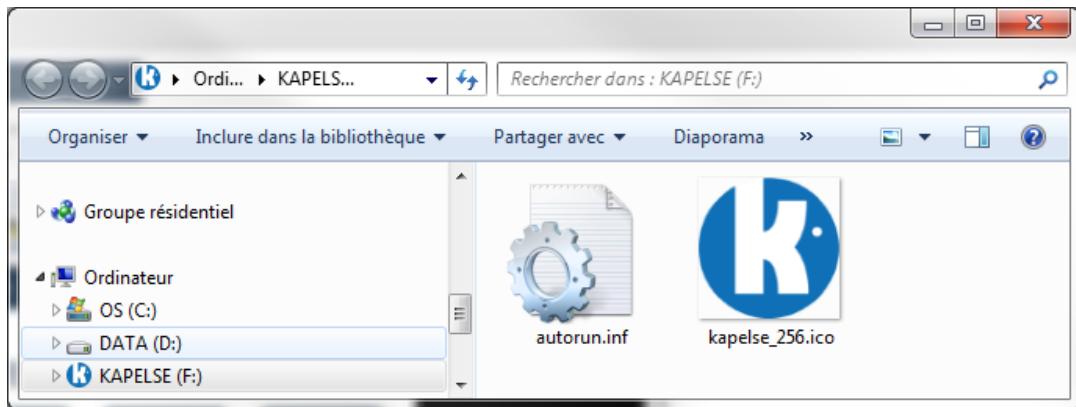
Depuis le menu LINK, appuyer sur le bouton « MISE A JOUR LOGICIELLE » :



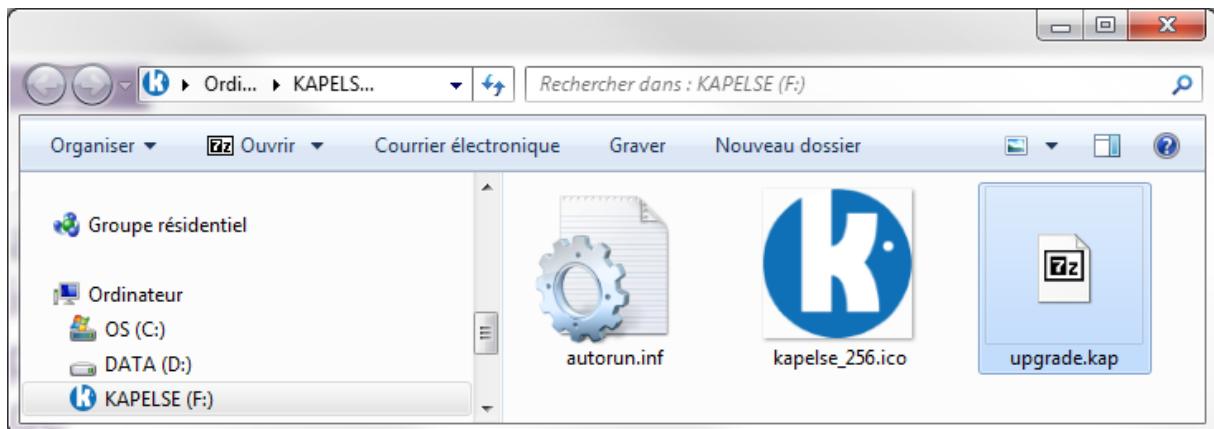
Suite à l'appui sur le bouton « MISE A JOUR LOGICIELLE », l'eS-KAP-Ad va se présenter sur votre ordinateur sous forme d'un nouveau disque « KAPELSE » :



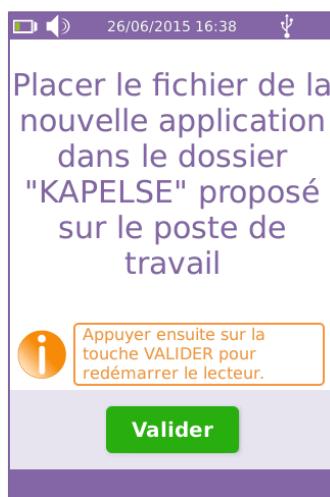
En ouvrant le disque KAPELSE, vous obtiendrez les fichiers suivants :



Vous devez ensuite copier le fichier .kap fourni dans votre répertoire KAPELSE :



Une fois le fichier .kap copié dans le répertoire « KAPELSE », vous pouvez appuyer sur « VALIDER » sur votre eS-KAP-Ad :



La mise à jour s'effectuera ensuite automatiquement (le lecteur redémarrera automatiquement pour appliquer la mise à jour).